

SÛRETÉ, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

INTITULE DU POSTE :
Officier de Sûreté, Sécurité et Environnement

INTITULE DU POSTE DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE :
Chef de Service Sûreté, Sécurité et Environnement
Ou Chef de Service Capitainerie et Opérations maritimes
Ou Chef Division Sûreté, Sécurité et Environnement
Ou Commandant du Port

1. Finalité(s)

Assurer l'application des consignes et du plan de sûreté et des règles et des normes de sécurité des biens et des personnes et de protection de l'environnement dans l'enceinte portuaire maritime.

2. Missions

- I. **Mettre en conformité le processus de sûreté avec les normes internationales.**
- II. **Animer les actions de la sûreté portuaire.**
- III. **Participer au respect de la réglementation en matière de sécurité terrestre et maritime.**
- IV. **Participer au respect des normes de protection de l'environnement terrestre et maritime.**

3. Activités principales

- I. **Mettre en conformité le processus de sûreté avec les normes internationales :**
 - Mettre en place les mesures de sûreté conformément aux dispositions du Code ISPS ;
 - Assurer la conformité du port et des installations portuaires aux dispositions du code ISPS ;
 - S'assurer que les normes applicables au personnel chargé de la sûreté sont respectées.
- II. **Animer les actions de la sûreté portuaire :**
 - Animer le comité local de sûreté ;
 - Assurer la coordination entre les agents de sûreté des installations portuaires, des navires et des compagnies ;
 - Cordonner la mise en œuvre du plan de sûreté de l'installation portuaire avec les agents de sûreté des navires et des compagnies ;
 - Contribuer à l'évaluation du plan de sûreté du port ;
 - Maintenir à jour le registre de délivrance des badges et macarons ;
 - S'assurer que les mesures de sûreté relatives au niveau applicable dans le port sont effectives et conformes au plan du port ;
 - Assurer le bon fonctionnement des systèmes de contrôle des accès et maintenir à jour les registres ;
 - Assurer la gestion et le bon fonctionnement du système de télésurveillance du port ;
 - S'assurer que les normes applicables au personnel chargé de la sûreté sont respectées ;
 - Suivre les déclarations de sûreté DOS et du SM2S ;
 - Accroître la prise de conscience de la sûreté et la vigilance du personnel des installations portuaires ;
 - Elaborer le tableau de bord de l'entité.

III. Participer au respect de la réglementation en matière de sécurité terrestre et maritime :

- Assurer la police des quais et des plans d'eau ;
- Veiller à l'application des normes nationales et internationales en matière de sécurité terrestre et maritime ;
- Contrôler l'application des normes de sécurité terrestre et maritime ;
- Veiller à l'application des mesures de sécurité par les navires durant leur séjour au port ;
- Suivre et contrôler les autorisations des travaux à chaud à bord des navires ;
- Veiller au remplissage de la Check List de Sécurité par les navires ;
- Veiller à ce que les matières dangereuses soient manipulées conformément aux règlements nationaux et internationaux
- Assurer la police de l'enceinte portuaire ;
- Assurer la mise à jour du PUP du port et des POI des installations portuaires ;
- Relever les infractions et dresser des PV de constatation correspondants ;
- Veiller à l'application des mesures de sécurité par l'ensemble de la communauté portuaire.

IV. Participer au respect des normes de protection de l'environnement terrestre et maritime :

- Veiller à l'application des mesures préventives visant à réduire le risque d'accident ayant un impact sur l'environnement terrestre et maritime ;
- Assurer l'entretien et le maintien du matériel d'intervention en état de fonctionnement ;
- Contrôler le débarquement des déchets des navires ;
- Veiller à la propreté et au nettoyage des plans d'eau ;
- Réaliser des inspections dans les entrepôts en cas de doute sur le respect des normes environnementales terrestres ;
- Veiller à la propreté et au nettoyage du domaine portuaire.

4. Relations internes et externes

Relations internes :

- Toutes les entités du port ;

Relations externes :

- Communauté portuaires.

5. Profil requis

Formation de référence : Lauréat d'un établissement public de la marine marchande ou équivalent.

Titulaire de : Brevet de Capitaine au Long Cours **ou** Diplôme de Capitaine au Long Cours **ou** Brevet de Lieutenant au Long Cours

Expérience : Avoir un minimum de 12 mois de navigation.



6. Compétences

Savoir :

- Connaître le code ISPS et les directives d'application liés au code ;
- Maîtriser les méthodes de fouilles et d'investigation ;
- Maîtriser les méthodes de reconnaissance (personnes, produits dangereux ou prohibés...) ;
- Connaître la réglementation en matière de sécurité et d'environnement (Norme IMDG) ;
- Connaître les règles et les conventions nationales et internationales concernant la sécurité et l'environnement maritime et terrestre ;
- Connaître les intervenants portuaires ;
- Connaître le matériel de lutte contre la pollution maritime.

Savoir-faire :

- Savoir réaliser des fouilles et des investigations ;
- Savoir reconnaître produits dangereux ou prohibés... ;
- Savoir appliquer et mettre un plan d'action et le plan sûreté ;
- Savoir comparer les caractéristiques des produits de surveillance, de détection et de contrôle ;
- Savoir exploiter le matériel de surveillance, de détection et de contrôle ;
- Savoir appliquer un plan d'action de lutte contre un incident maritime et terrestre ;
- Savoir utiliser le matériel de lutte contre la pollution maritime et terrestre ;
- Savoir déployer un plan de sensibilisation contre les risques d'incident ayant un impact environnemental maritime et terrestre ;
- Savoir faire appliquer les consignes de prévention pour le respect de l'environnement maritime et contre les risques d'incidents ayant un impact sur l'environnement maritime et terrestre ;
- Savoir exploiter un système de vidéo surveillance ;
- Etre capable de travailler dans une situation d'urgence.

Savoir- être :

- Perspicacité ;
- Rigueur.
- Bonne communication ;
- Réactivité.

